## Province de Québec, Municipalité de la Paroisse de Sainte-Anne-de-Sabrevois.

Procès-verbal de la session régulière de l'assemblée du conseil municipal de la paroisse de Sainte-Anne-de-Sabrevois tenue le lundi 6 novembre 2023, à 19h30, à l'hôtel de ville, 1218, route 133, sous la présidence du Maire M. Jacques Lavallée.

Conseillers(ère) présent (e) :

Mmes

Sophie Baril

Nathalie Bonneville Karine Clouâtre Geneviève Girard

MM.

Jacques Malouin Martin Carrier

QUORUM

Le secrétaire-trésorier, Fredy Serreyn, est présent.

2023-11-001

Ouverture de l'assemblée

Il est proposé par Mme Karine Clouâtre et appuyé par Mme Sophie Baril :

L'ouverture de l'assemblée à 19h30.

Adoptée à l'unanimité

2023-11-002

Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par M. Jacques Malouin, et appuyé par Mme Nathalie Bonneville :

L'adoption de l'ordre du jour tel que présenté, en laissant le point varia ouvert.

Adoptée à l'unanimité

2023-11-003

Adoption du procès-verbal du 2 octobre 2023

CONSIDÉRANT

qu'une copie du procès-verbal du 2 octobre 2023 a été

remise à chaque membre du Conseil avant

l'assemblée, ce qui dispense de lecture.

Il est proposé par Mme Geneviève Girard et appuyé par M. Martin Carrier :

L'adoption du procès-verbal du 2 octobre 2023 tels que présenté.

Adoptée à l'unanimité

2023-11-004

Rapport de l'inspecteur pour le mois d'octobre

2023

CONSIDÉRANT

que les membres du Conseil ont individuellement pris

connaissance du rapport de l'inspecteur du mois

d'octobre 2023.

Il est proposé par M. Martin Carrier, et appuyé par Mme Nathalie Bonneville :

D'adopter le rapport des permis émis du mois d'octobre 2023 tel que présenté.

2023-11-005 Demande d'appui CPTAQ, 991 route 133, ajouts

d'usages commercial

CONSIDÉRANT la demande de conformité à la réglementation

municipale et l'examen des éléments énumérés à l'article 62 de la loi sur la protection du territoire et des

activités agricoles;

CONSIDÉRANT le dossier de demande d'autorisation auprès de la

CPTAQ, du demandeur expliquant le projet;

CONSIDÉRANT que le lot visé 4 565 610 fait partie d'une zone

commerciale existante ou plusieurs usages sont

autorisés;

CONSIDÉRANT la décision de la CPTAQ dans le dossier 418936

autorisant l'utilisation d'une superficie de 2 007 mètres

carrés à une fin autre que l'agriculture;

CONSIDÉRANT qu'il y a aucun autre emplacement disponible pour le

demandeur et que ce lot est directement adjacent aux

réseaux d'aqueduc et d'égout sanitaire municipal;

CONSIDÉRANT que la possibilité d'utilisation de ce lot à des fins

agricoles est impraticable;

CONSIDÉRANT qu'il n'y aura aucune conséquences ou contrainte

additionnelles à long terme sur l'utilisation agricole, ni

sur les établissements de productions animales;

**CONSIDÉRANT** que les limites de l'ensemble du secteur sont clairement

définies et que l'ajout d'usage commercial sur le lot visé ne modifie en rien les superficies ni la pratique de

l'agriculture des lots contigües;

Il est proposé par Mme. Karine Clouâtre, appuyé par M. Martin Carrier :

**D'appuyer** la demande du requérant, le tout tel que présenté sur les formulaires d'autorisation de la CPTAQ ainsi que les plans annexés;

Que la présente demande est conforme à la règlementation municipale et permet de maintenir le potentiel et l'utilisation des activités agricoles sur les lots avoisinants;

Adoptée à l'unanimité

2023-11-006 Renouvellement du contrat d'urbanisme Gestim

inc.

**CONSIDÉRANT** les modifications des frais afférents;

Il est proposé par Mme Sophie Baril, appuyé par Mme Geneviève Girard :

D'accepter le renouvellement du contrat d'urbanisme avec Gestim inc. tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

2023-11-007 Offre de service, plan et devis pavage du Rang

**Grand Sabrevois** 

CONSIDÉRANT une offre de service de la firme Tetra Tech QI Inc. au

montant de 17 250,00\$.

Il est proposé par M. Jacques Malouin, appuyé par Mme Nathalie Bonneville :

**D'accorder** à la firme Tetra Tech QI inc., pour un montant de 17 250,00\$, la préparation des plans et devis et la demande de subvention pour le programme PIRL.

Adoptée à l'unanimité

2023-11-008

Centre d'Arts de Sabrevois versement de la

contribution financière

CONSIDÉRANT

Un dernier versement dû de 2000\$.

Il est proposé par Mme Geneviève Girard, et appuyé par Mme Sophie Baril :

D'autoriser le dernier versement tel qu'il avait été accordé en début d'année 2023.

Adoptée à l'unanimité

2023-11-009

Musée de la civilisation, renouvellement de la

convention de prêt

CONSIDÉRANT

la venue à échéance de la convention de prêt par le Musée de la civilisation à la Municipalité de Sainte-Anne-de-Sabrevois pour le Musée Honoré-Mercier.

Il est proposé par M. Jacques Malouin, et appuyé par M. Martin Carrier :

**D'autoriser** le renouvellement, sans frais, de la convention de prêt avec le Musée de la civilisation.

Adoptée à l'unanimité

2023-11-010

Transfert de l'aide financière PPA-ce à la rue

Normandie

CONSIDÉRANT

une aide financière disponible provenant du budget

discrétionnaire du député.

Il est proposé par M. Martin Carrier, et appuyé par Mme Geneviève Girard :

D'utiliser l'aide financière PPA-ce pour paver la rue Normandie.

Adoptée à l'unanimité

2023-11-011

Programme PAFIRSPA, Centre multifonction, dépôt

de la demande

Il est proposé par Mme Nathalie Bonneville, et appuyé par Mme Karine Clouâtre :

Que la Municipalité de Sainte-Anne-de-Sabrevois autorise la présentation du projet de « Complexe polyvalent extérieur » au ministère de l'Éducation dans le cadre du Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives, sportives et de plein air;

Que soit confirmé l'engagement de la municipalité de Sainte-Anne-de-Sabrevois à payer sa part des coûts admissibles au projet et à payer les coûts d'exploitation continue de ce dernier, à assumer tout dépassement de coûts généré par les travaux et à ne pas accorder de contrat relatif à des coûts directs avant l'obtention d'une lettre d'annonce de la ministre;

Que la municipalité de Sainte-Anne-de-Sabrevois désigne M. Fredy Serreyn, directeur général et secrétaire-trésorier, comme personne autorisée à agir en son

nom et à signer en son nom tous les documents relatifs au projet « Complexe polyvalent extérieur » mentionné ci-dessus.

Adoptée à l'unanimité

2023-11-012

Bornes recharge auto, mise-en-service

CONSIDÉRANT

la finalisation du projet de subvention et la mise en

fonction des bornes électriques.

Il est proposé par M. Jacques Malouin, appuyé par Mme Sophie Baril :

De finaliser le projet de subvention et la mise en fonction des deux bornes doubles situées au centre communautaire et au Quai Ryan.

Adoptée à l'unanimité

2023-11-013

Contrat hébergement site web municipal

CONSIDÉRANT

que notre fournisseur actuel, la compagnie POGZ,

termine son offre de services pour ce type d'activités.

Il est proposé par M. Martin Carrier, et appuyé par M. Jacques Malouin:

**De demander** à la compagnie Reactif de s'occuper du transfert de l'hébergement du site internet, des services d'entretien et de mise à jour.

Adoptée à l'unanimité

2023-11-014

Signalement, chien potentiellement dangereux,

registre

Le Conseil propose :

De transférer le dossier à la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu, où le chien en cause est enregistré.

2023-11-015

**Modification Programmation travaux TECQ 2024** 

Le Conseil propose :

De reporter le point à une date ultérieure.

2023-11-016

Préparation budgétaire 2024, Prog. Triennal, Tecq

Le Conseil propose :

**D'organiser** des séances de travail du Conseil municipal afin de procéder à la préparation budgétaire 2024, des immobilisations et des programmes de subventions en conséquence.

<u>2023-11-017</u>

Dépenses du mois d'octobre 2023 à être autorisées

CONSIDÉRANT

que les membres du Conseil ont reçu la liste des dépenses du mois d'octobre 2023 et que ceux-ci confirment en avoir pris connaissance.

million on avoir pris connaissance.

## Il est proposé par Mme Sophie Baril, et appuyé par Mme Karine Clouâtre :

**D'autorise**r les factures et le paiement des dépenses du mois d'octobre 2023 avec la modification, retrait de l'item génératrice. Les dépenses représentant un montant de 205 223,25 \$ suite à la correction.

Adoptée à l'unanimité

Avec la certification de fonds disponibles par le secrétaire-trésorier.

2023-11-018 Correspondance

2023-11-018.1 Contribution Camp Garagona

**CONSIDÉRANT** une demande de contribution;

CONSIDÉRANT qu'au moins une personne de notre municipalité profite

des services offerts.

Il est proposé par Mme Geneviève Girard, et appuyé par Mme Karine Clouâtre :

D'autoriser une contribution de 200\$ au camp Garagona pour l'année 2024.

<u>2023-11-019</u> Varia

2023-11-019.1 Résolution annulée

<u>2023-11-019.2</u> Demande de formation pour le rôle et les

responsabilités des élus

CONSIDÉRANT que l'adoption des budgets de 2024 doit être complété

avant la fin de décembre 2023 et que des documents primordiaux à la prise de décision éclairée sont

manquants;

CONSIDÉRANT que la municipalité cumule un retard d'année en année

dans la transmission des rapports financiers au MAMH et que des mises à jour sont manquantes sur le site du

MAMH;

**CONSIDÉRANT** Que les élus municipaux désirent être bien outillés.

Il est proposé par Mme Sophie Baril, et appuyé par M. Jacques Malouin :

De demander qu'un représentant du MAMH puisse offrir une formation aux élus municipaux au sujet de leurs rôles et responsabilités, le plus rapidement possible.

Adoptée à l'unanimité

2023-11-020 Période de questions

2023-11-021 Fermeture de l'Assemblée

Il est proposé par Mme Sophie Baril, et appuyé par M. Jacques Malouin :

La fermeture de l'Assemblée à 19h56.

## Adoptée à l'unanimité

M. Jacques Lavallée

Maire

M. Fredy Serreyn

Secrétaire-Trésorier